

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 407

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
M. Carbonnel et M. Fayssat

à l'amendement n° 97 de M. Bernhardt

APRÈS L'ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« ainsi que, si nécessaire, des rapports intermédiaires thématiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La commission pourrait être amenée à publier des rapports spécifiques en cours d'année, notamment en cas d'évènements majeurs ou urgents. Ce sous-amendement vient ouvrir cette possibilité.